

> ARTS PLASTIQUES

L'évaluation en arts plastiques

Évaluer en arts plastiques au service de l'accompagnement des apprentissages de l'élève : cinq fiches pour penser et mettre en œuvre la dynamique de l'évaluation au cycle 4

Fiche n° 5 : les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques

Cette ressource s'inscrit dans un ensemble de cinq fiches.

Cette fiche reprend des composantes de l'enseignement des arts plastiques dans la perspective de l'évaluation des apprentissages des élèves : la séquence comme une unité d'enseignement, les composantes plasticiennes, théoriques, culturelles d'une séquence d'arts plastiques, la conduite de l'évaluation à partir de l'observation des acquis des élèves dans quatre phases récurrentes d'une séquence (pratique plastique exploratoire, démarche de projet, regard sur les œuvres et les images), la structuration des bilans périodiques autour des attendus de fin de cycle, la formalisation des compétences travaillées au filtre de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques.

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| La séquence est le contexte principal de l'évaluation..... | 2 |
| S'appuyer sur trois groupes de composantes d'une séquence (plasticiennes, théoriques, culturelles)..... | 3 |
| S'appuyer également sur quatre phases récurrentes pour observer les élèves et conduire l'évaluation | 4 |
| Des attendus de fin de cycle qui font « synthèse » | 5 |
| Une formalisation également possible au travers de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques | 6 |

La séquence est le contexte principal de l'évaluation

La séquence est une unité d'enseignement opérante et structurante : **elle est le contexte principal de l'évaluation en arts plastiques.**

Pour être structurant et opérant à l'échelle du cycle, le parcours de formation des élèves en arts plastiques (découverte et réitération des savoirs, approfondissement des apprentissages et des compétences, diversité des situations, enchaînements et mises en perspective des acquisitions, construction de repères...) **est sous-tendu par une construction de l'enseignement en séquences.**

Télécharger
[La séquence, une unité d'enseignement opérante et structurante dans le parcours de formation de l'élève en arts plastiques](#)



Nous rappelons ici brièvement quelques éléments permettant une **distinction entre séquence et séance** :

L'arrêté du 27 août 1992 relatif à la terminologie de l'éducation devait fixer le lexique à utiliser dans la production des textes réglementaires portant sur l'enseignement. Il y est stipulé la définition suivante concernant la séquence : « *Ensemble continu ou discontinu de séances, articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés par les programmes d'enseignement. Note : La durée d'une séance est variable dans l'enseignement élémentaire ; elle est généralement fixée à cinquante-cinq minutes dans l'enseignement secondaire.* »

La séquence correspond au temps pédagogique, pouvant comprendre une ou plusieurs séances autour du même apprentissage. L'élaboration de la séquence induit de décider du dispositif le plus pertinent pour faire acquérir aux élèves le savoir visé. Elle comporte plusieurs étapes qui, suivant le dispositif envisagé, peuvent ou non se suivre chronologiquement. Chacune de ces étapes peut être considérée comme une séance de travail.

Au demeurant, la notion de séance correspond généralement au temps du découpage administratif de l'enseignement scolaire : ainsi, dans l'école française, précisément au collège et au lycée, une séance équivaut à un temps de 55 minutes de cours.

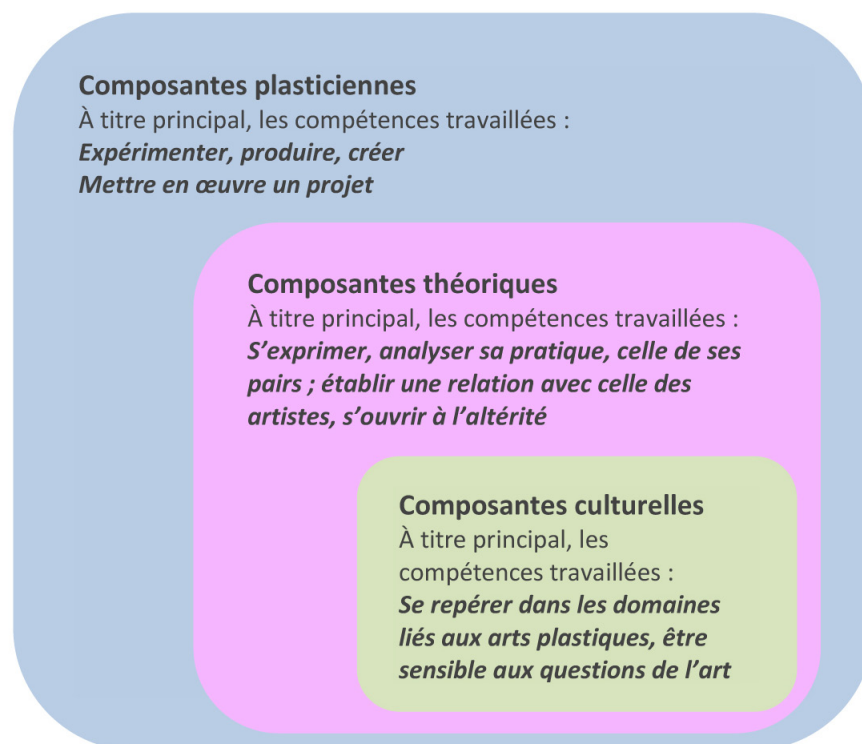
Retrouvez Éduscol sur



S'appuyer sur trois groupes de composantes d'une séquence (plasticiennes, théoriques, culturelles)

Une séquence d'arts plastiques se compose de trois groupes de composantes (plasticiennes, théoriques, culturelles) qui **sont aussi des points d'appui pour penser et orienter la dynamique de l'évaluation.**

Les compétences travaillées du programme d'arts plastiques se connectent aux trois groupes de composantes d'une séquence d'arts plastiques : plasticiennes, théoriques et culturelles¹.



Nous rappelons ci-après des éléments issus d'une des ressources d'accompagnement du programme du cycle 4² :

Des composantes plasticiennes

Centrales et fondées sur la pratique artistique et les questions qu'elle sous-tend, elles couvrent l'ensemble de la séquence ; elles s'appuient nécessairement sur la réalisation par l'élève d'un projet plastique et artistique.

Les composantes plasticiennes se relient plus particulièrement aux compétences travaillées « Expérimenter, produire, créer » et « Mettre en œuvre un projet ». Sans s'y réduire, elles portent sur des compétences artistiques qui mobilisent notamment les domaines techniques et réflexifs.

1. Ressources d'accompagnement du programme d'arts plastiques au cycle 4. [La séquence, une unité d'enseignement opérante et structurante dans le parcours de formation de l'élève en arts plastiques.](#)

2. *Ibidem*

Des composantes théoriques

Plus ponctuelles, elles interviennent à différents moments de la séquence ; elles soutiennent ainsi la construction d'un nécessaire recul réflexif sur la pratique, ses questionnements et les savoirs auxquels elle ouvre. Elles portent principalement au collège sur l'explicitation de la pratique dont la verbalisation est l'un des vecteurs essentiels.

Les composantes théoriques sollicitent nombre des compétences travaillées relevant de « S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ». Elles s'appuient plus particulièrement sur des compétences artistiques s'appuyant sur les domaines méthodologiques et comportementaux.

Des composantes culturelles

Elles permettent notamment, dans des temporalités spécifiques et des activités précises, de relier les apprentissages des élèves à des pratiques et des problématiques artistiques repérables dans le champ de la création. Chaque séquence conduit au moins à la découverte et l'étude d'une référence artistique (œuvre, démarche, processus de création [études préalables, « work in progress », etc.] relatifs à un artiste). Plus largement, selon les questions travaillées comme l'organisation de la séquence, et à partir de groupements d'images d'œuvres et de ressources pertinentes, des liens sont établis entre des références diverses issues de différents artistes et des problématiques artistiques et culturelles.

S'appuyer également sur quatre phases récurrentes pour observer les élèves et conduire l'évaluation

En arts plastiques, les acquis peuvent s'observer et l'évaluation se conduire notamment lors de quatre phases toujours présentes dans une séquence. Récurrentes, elles permettent de mettre en perspective des points d'appuis pour l'évaluation sur le temps long du cycle.

Les quatre phases suivantes de l'apprentissage dans une séquence font appel à des formes et des dynamiques pédagogiques diverses, bien ancrées dans la didactique des arts plastiques. Sans y limiter la structuration d'une séquence, elles sont cependant toujours présentes :

- la **pratique exploratoire** (qui est conception ouverte et réflexive du rapport à la pratique dans la discipline) ;
- la **démarche de projet** (qui est une orientation dynamique des apprentissages et reconnaît la singularité de l'élève) ;
- l'**explicitation/verbalisation** (qui est une modalité du recul critique et de métacognition) ;
- le **regard sur les œuvres et les images** (qui est une situation de réinvestissement des acquis).

À l'échelle d'une séquence, elles font appel aux compétences travaillées du programme dont le professeur peut observer la mobilisation et le niveau de maîtrise. Ainsi la pratique exploratoire couvre la totalité des composantes plasticiennes de la séquence dans des temporalités et modalités qui peuvent varier (y compris en terme de « lanceur », de mise en situation, de stratégies incitatives, etc.), la démarche de projet est avant tout une dynamique de travail et de formation et non strictement une temporalité, l'explicitation de la pratique peut intervenir à différents moments, le regard sur les œuvres et les images n'est pas nécessairement la forme conclusive d'une séquence.

Ces quatre phases peuvent être observées et interrogées au regard des compétences travaillées qui sont à évaluer en arts plastiques. En outre, elles forment des repères de séquence en séquence pour situer des acquis sur l'ensemble du cycle.

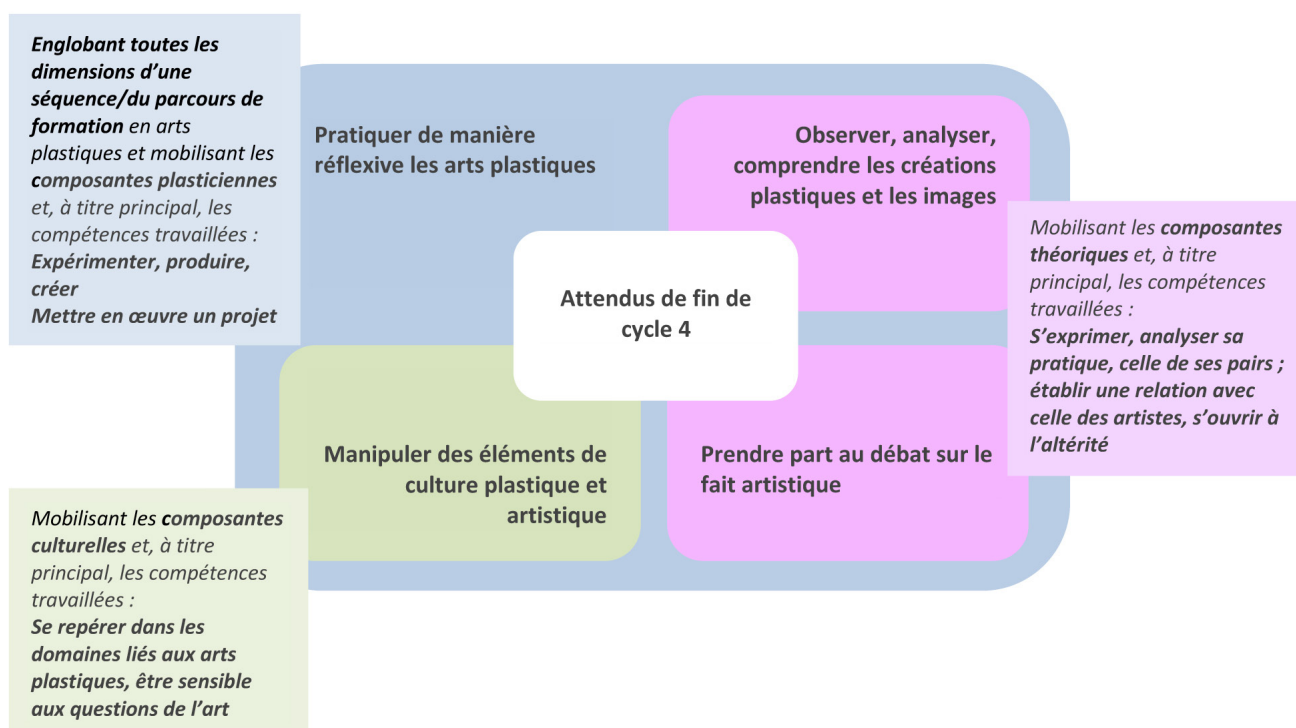
Retrouvez Éduscol sur



Des attendus de fin de cycle qui font « synthèse »

Les bilans périodiques et de fin de cycle gagnent à se construire autour des attendus de fin de cycle qui font « synthèse ». Si le programme du cycle 4 ne dispose pas d'attendus de fin de cycle, ceux-ci ont été formalisés et mis à disposition dans le cadre d'une ressource d'accompagnement³.

Ces attendus de fin de cycle forment des compétences essentielles. Celles-ci doivent exprimer un bilan global et synthétique des acquis des élèves à partir des interactions entre connaissances (grandes notions, champ de pratiques, questions et questionnements) et compétences travaillées, telles que décrites dans l'arrêté du programme, mais également dans des ressources d'accompagnement⁴.



Chacun de ces attendus est nécessairement disponible aux interactions (entre champs de pratiques, notions, compétences travaillées, questions, questionnements, etc.) cultivées dans une conception des apprentissages qui ne cloisonne pas les connaissances, fait interagir pratique et recul réflexif, articule pratique et culture artistiques, engage la sensibilité et des actions concrètes pour ouvrir à l'appréhension/compréhension de la complexité des faits artistiques.

3. [Attendus de fin de cycle 4](#)

4. Sur ce point, on pourra identifier les diverses interactions évoquées au moyen du schéma joint à la ressource d'accompagnement du programme du cycle 4 : Articulations entre référentiel de compétences en arts plastiques, domaines du SCCC et attendus de fin de cycle : [Attendus de fin de cycle 4 en arts plastiques](#).

Ainsi, par exemple :

- « **Pratiquer de manière réflexive les arts plastiques** » agrège des questionnements, des savoirs et des compétences s'instruisant principalement au départ de compétences artistiques techniques et réflexives, notamment constituées dans « *expérimenter, produire, créer* » et « *mettre en œuvre un projet* » (composantes plasticiennes de la séquence) ;
- de même, « **observer, analyser, comprendre les créations plastiques et les images** » et « **prendre part au débat sur le fait artistique** » rassemblent nombre des acquis du domaine des compétences artistiques méthodologiques et comportementales, particulièrement à partir de « *s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité* » (composantes théoriques de la séquence) ;
- « **Manipuler des éléments de culture plastique et artistique** » mobilise fortement des compétences artistiques culturelles et sociales sollicitées par « *se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art* » (composantes culturelles de la séquence).

L'enjeu est bien de situer chaque élève, dans la diversité ou l'homogénéité de ses acquis, en termes de bilans périodiques structurés autour de quelques entrées signifiantes. **On décidera ensuite *in fine* de la gradation du niveau atteint dans chacun des quatre attendus de fin de cycle, au regard des équilibres ou des déséquilibres des acquis, de la capacité à plus ou moins mobiliser des compétences diverses, de la répétition et de l'enrichissement de celles-ci, de l'autonomie de l'élève dans leur mobilisation.**

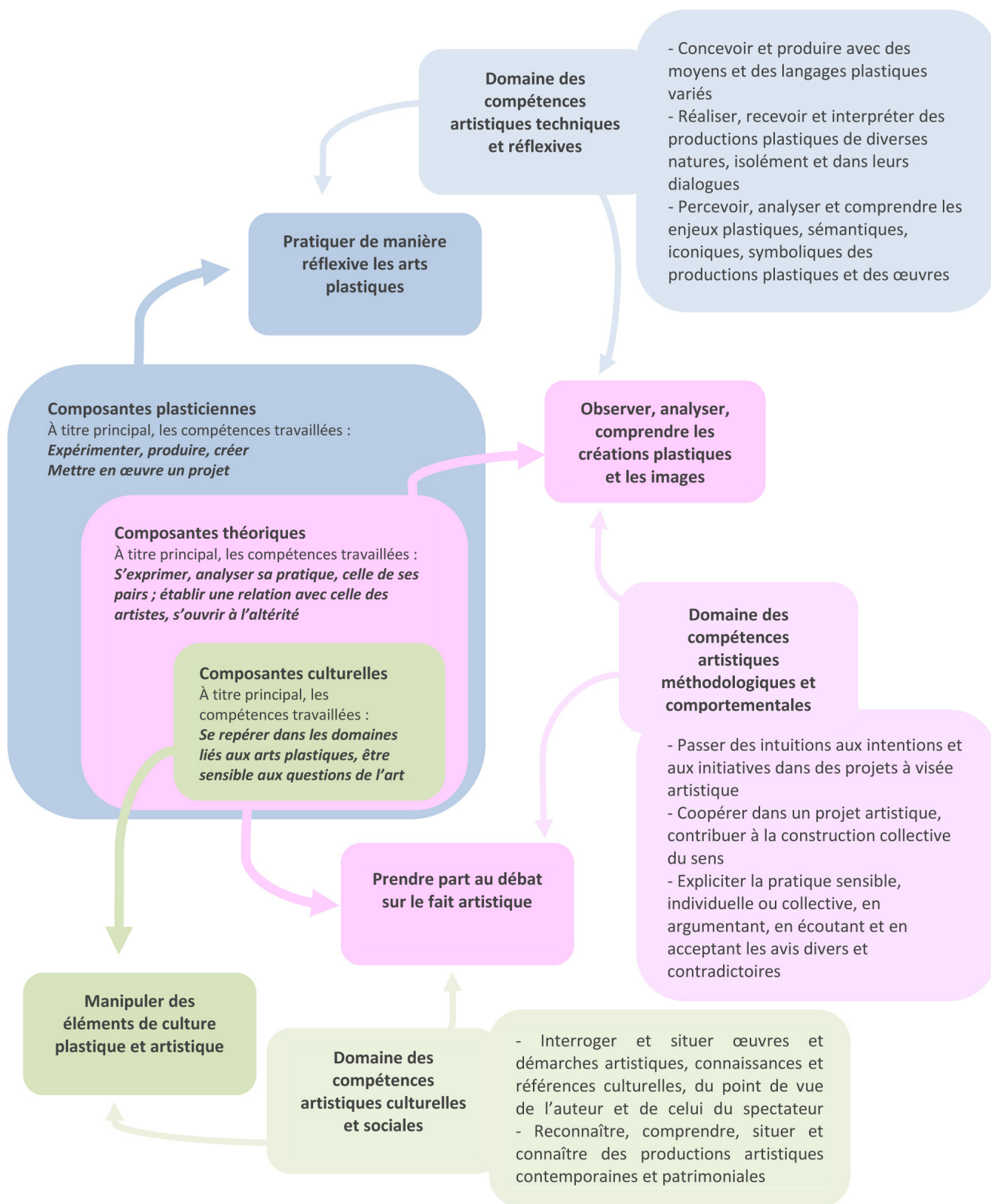
Une formalisation également possible au travers de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques

Les compétences travaillées, dans la perspective des bilans périodiques et des attendus de fin de cycle, peuvent également être formalisées et filtrées au travers de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques. Ces domaines de compétences artistiques ont été formalisés depuis deux générations de textes de programmes du collège et du lycée⁵. Dans le contexte des nouveaux programmes curriculaires de cycle, ces grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques sont actualisés dans les ressources d'accompagnement des programmes autour de trois grands groupes : techniques et réflexives, méthodologiques et comportementales, culturelles et sociales⁶.

Non prescriptifs, ils sont à la disposition des professeurs pour définir plus précisément des compétences observables dans la continuité des cours d'arts plastiques et dans la perspective d'un bilan de fin de cycle structuré autour d'attendus de fin de cycle.

5. Ces compétences artistiques procèdent d'une adaptation à un programme curriculaire et de cycle de l'approche et des définitions initiées dans les programmes du lycée en 2001 et du collège en 2008 : « Compétences attendues » dans le cadre du programme de l'option facultative toutes séries de 2001 (arrêté du 20-7-2001 publié JO du 4-8-2001), déclinées en compétences artistiques, culturelles, techniques et méthodologiques ; « Compétences artistiques » dans le cadre du programme d'arts plastiques pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège de 2008 (arrêté du 9-7-2008 - publié au J.O. du 5-8-2008), déclinées en composantes pratique, culturelle, méthodologique et comportementale.

6. Ressources d'accompagnement du programme d'arts plastiques au cycle 4. [Se repérer dans les articulations entre questionnements, compétences travaillées, compétences artistiques et attendus de fin de cycle \(compétences essentielles\) dans le programme d'arts plastiques du cycle 4.](#)



Un exemple d'articulation à partir de l'attendu de fin de cycle « Pratiquer de manière réflexive les arts plastiques » : relations entre le domaine des compétences artistiques techniques et réflexives et la compétence « Expérimenter, produire, créer »

